

RÉSUMÉ

	POUR	CONTRE	PAS DE VOTE	SUGGESTIONS/ COMMENTAIRES
RÈGLEMENT GÉNÉRAL	5	3	52	- Contre la location à court terme
CONDITION 1 : 100 m	1	44	15	- Devrait se limiter aux nouvelles constructions - Distance revue à la baisse
CONDITION 2 : Informer la clientèle des règlements	0	0	60	
CONDITION 3 : Personne responsable résident sur le territoire	1	10	49	- Discriminatoire - Obligation de se présenter sur les lieux dans un délai raisonnable (8)
CONDITION 4 : Règlement traitement des eaux	0	0	60	
CONDITION 5 : Limitation nombre d'occupant	1	3	56	- 2 personnes par chambre (5) - Capacité devrait exclure les enfants (4)
CONDITION 6 : Accès à la résidence, visiteur	0	2	58	- L'accès aux visiteurs (2)
CONDITION 7 : Véhicules récréatifs	0	1	59	
CONDITION 8 : VTT, motocross et motoneige	0	2	58	
CONDITION 9 : Matières résiduelles	0	0	60	
CRITÈRE D'ÉVALUATION 1 : Bande tampon végétale	0	2	58	- Sujet à interprétation (2)
CRITÈRE D'ÉVALUATION 5 : Embarcation nautique	1	0	59	- Lavage de bateau obligatoire (2)
AUTRE POINT RESSORTI 1 : Ne favorise pas l'industrie touristique		9		
AUTRE POINT RESSORTI 2 : Limite l'accessibilité à l'investissement dans une propriété		4		
AUTRES				<ul style="list-style-type: none"> • Article 5.3 .Preuve de renouvellement CITQ; • Vérification site Internet CITQ - Nombre d'occupant; • Que le règlement proposé s'applique à tous les locataires; • Trop restrictif, ce qui favorisera la location illégale (2); • Faire une distinction entre petit et grand chalet; • Limiter le nombre de résidence par propriétaire à 1; • Frais annuelle (4); • Révocation d'un permis en cas d'infraction (4); • Taxe d'affaire (8); • Plate-forme flottante, contre; • Contingenter en fonction du nombre de résidence de tourisme(2); • Devrait se limiter aux nouvelles constructions (100mètres).

OPINION SUR LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL	POUR	CONTRE	PAS DE VOTE	SUGGESTIONS/ COMMENTAIRES
TOTAL (60)	5	3	52	Contre la location à court terme
Lac Souris (28)	3	2	23	Contre la location à court terme
Lac des érables (2)	0	1	1	
Village-Montagne et lac Brûlé (3)	1	0	2	

CONDITION 1 : La résidence de tourisme doit être implantée à une distance d'au moins cent (100) mètres de toute résidence permanente ou secondaire.

	POUR	CONTRE	PAS DE VOTE	SUGGESTIONS/ COMMENTAIRES
TOTAL (60)	1	44	15	Distance revu à la baisse
Lac Souris (28)	1	19	8	
Lac Goulet (16)	0	15	1	
Lac Bellemare (2)	0	1	1	
Lac des érables (2)	0	1	1	Distance revu à la baisse
Lac Gareau (4)	0	3	1	
Lac Jackson (3)	0	1	2	
Lac Bill (2)	0	2	0	
Village-Montagne et lac Brûlé (3)	0	2	1	

CONDITION 2 : Le requérant s'engage à informer sa clientèle des dispositions relatives aux nuisances [...].

	POUR	CONTRE	PAS DE VOTE	SUGGESTIONS/ COMMENTAIRES
TOTAL (60)	0	0	60	

CONDITION 3 : En tout temps lorsque la résidence est louée, une personne responsable et résidante sur le territoire doit s'assurer du respect de la réglementation [...].

	POUR	CONTRE	PAS DE VOTE	SUGGESTIONS/ COMMENTAIRES
TOTAL (60)	1	10	49	Obligation de se présenter sur les lieux dans un délai raisonnable (8)
Lac Souris (28)	1	8	19	Obligation de se présenter sur les lieux dans un délai raisonnable (6) Discriminatoire
Lac des érables (2)	0	1	1	Obligation de se présenter sur les lieux dans un délai raisonnable
Lac Jackson (3)	0	1	2	Obligation de se présenter sur les lieux dans un délai raisonnable

CONDITION 4 : L'installation septique doit être conforme au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux [...]

	POUR	CONTRE	PAS DE VOTE	SUGGESTIONS/ COMMENTAIRES
TOTAL (60)	0	0	60	

CONDITION 5 : Le nombre de personne occupant l'unité d'habitation louée ne [...]

	POUR	CONTRE	PAS DE VOTE	SUGGESTIONS/ COMMENTAIRES
TOTAL (60)	1	3	56	2 personnes par chambre (5) Capacité devrait exclure les enfants (4)
Lac Souris (28)	1	6	22	2 personnes par chambre (3) Capacité devrait exclure les enfants (3)
Lac Goulet (16)	0	1	15	2 personnes par chambre
Lac des érables (2)		1	1	2 personnes par chambre Capacité devrait exclure les enfants

CONDITION 6 : L'accès à une résidence de tourisme est permis pour les visiteurs, entre 9h00 et 23h00, ne respectant la capacité maximale suivante [...]

	POUR	CONTRE	PAS DE VOTE	SUGGESTIONS/ COMMENTAIRES
TOTAL (60)	0	2	58	L'accès aux visiteurs (2)
Lac Souris (28)	0	1	27	L'accès aux visiteurs
Lac des érables (2)	0	1	1	L'accès aux visiteurs

CONDITION 7 : En période de location, l'utilisation de véhicules récréatifs, de roulettes, de tentes, tente-roulottes [...] est interdite.

	POUR	CONTRE	PAS DE VOTE	SUGGESTIONS/ COMMENTAIRES
TOTAL (60)	0	1	59	
Lac Souris (28)	0	1	27	

CONDITION 8 : En période de location, l'utilisation de VTT, motocross et motoneige est interdite.

	POUR	CONTRE	PAS DE VOTE	SUGGESTIONS/ COMMENTAIRES
TOTAL (60)	0	2	58	
Lac Souris (28)	0	2	26	

CONDITION 9 : La disposition des matières résiduelles doit se faire en utilisant les bacs prévus à cet effet sur le terrain de la résidence [...].

	POUR	CONTRE	PAS DE VOTE	SUGGESTIONS/ COMMENTAIRES
TOTAL (60)	0	0	60	

CRITÈRES D'ÉVALUATION 1 : Pour une construction existante ou projetée, une bande tampon végétale ou construite permet d'isoler visuellement le bâtiment et les aires [...]

	POUR	CONTRE	PAS DE VOTE	SUGGESTIONS/ COMMENTAIRES
TOTAL (60)	0	2	58	Sujet à interprétation (2)
Lac Souris (28)	0	1	27	Sujet à interprétation
Lac des érables (2)	0	1	1	Sujet à interprétation

CRITÈRES D'ÉVALUATION 5 : Les embarcations nautiques autres que celles appartenant au propriétaire sont interdites sur l'immeuble [...]

	POUR	CONTRE	PAS DE VOTE	SUGGESTIONS/ COMMENTAIRES
TOTAL (60)	1	0	59	Lavage de bateau obligatoire (2)
Lac Souris (28)	1	0	27	
Lac Gareau (4)	0	0	4	Lavage de bateau obligatoire (2)

AUTRE POINT RESSORTI 1 : Ne favorise pas l'industrie touristique

	POUR	CONTRE	PAS DE VOTE	SUGGESTIONS/ COMMENTAIRES
TOTAL (60)		20		
Lac Souris (28)		9		
Lac Goulet (16)		2		
Lac Bellemare (2)		1		
Lac des érables (2)		2		
Lac Gareau (4)		1		
Lac Jackson (3)		2		
Lac Bill (2)		2		
Village-Montagne et lac Brûlé (3)		1		

AUTRE POINT RESSORTI 2 : Limite l'accessibilité à l'investissement dans une propriété

	POUR	CONTRE	PAS DE VOTE	SUGGESTIONS/ COMMENTAIRES
TOTAL (60)		9		
Lac Souris (28)		8		
Lac Gareau (4)	0	1	0	

Commentaires et suggestions

Lac Souris	<ul style="list-style-type: none"> • Article 5.3 .Preuve de renouvellement CITQ; • Vérification site Internet CITQ - Nombre d'occupant; • Que le règlement proposé s'applique à tous les locataires; • Trop restrictif, ce qui favorisera la location illégale; • Faire une distinction entre petit et grand chalet; • Limiter le nombre de résidence par propriétaire à 1.
Lac Goulet	<ul style="list-style-type: none"> • Trop restrictif, ceci favorisera la location illégale; • Frais annuelle (3); • Révocation d'un permis en cas d'infraction (3); • Taxe d'affaire (8).
Lac Bellemare	<ul style="list-style-type: none"> • Plate-forme flottante, contre
Lac des Érables	<ul style="list-style-type: none"> • Devrait se limiter aux nouvelles constructions (100mètres).
Lac Gareau	<ul style="list-style-type: none"> • Contingentement en nombre.
Lac Bill	<ul style="list-style-type: none"> • Contingenter en nombre.
Village-Montagne et lac Brûlé	<ul style="list-style-type: none"> • Frais annuelle; • Révocation d'un permis en cas d'infraction.